



**OFFRE DE CONTRAT:
CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN ÉVALUATION DE PROJET**

ORGANISATION:

LES YMCA DU QUÉBEC

LIEU:

Montréal (Qc) (Services associatifs et site du programme) et trois autres villes canadiennes participantes: Surrey (C.-B.), Regina (Sask.) et Moncton (N.-B.).

DATE D’AFFICHAGE ET DE CLÔTURE:

Du 1^{er} août 2016 au 22 septembre 2016

CONTEXTE:

Le YMCA d’Écosse a lancé en 2009 le projet-pilote *Plusone Mentoring* qui a acquis depuis une large reconnaissance. Au terme de la phase pilote de deux ans qui a touché trois districts en Écosse et qui a été assortie d’une évaluation, le projet a joué un rôle majeur dans l’octroi du prix *UK Charity of the Year*, dans la catégorie « enfants et jeunes », au YMCA d’Écosse. Celui-ci a obtenu, en 2012, une subvention provenant du *Big Lottery Realising Ambition*, ayant classé PLUSONE parmi les 25 meilleurs projets au Royaume-Uni en ce qui a trait à l’intervention auprès des jeunes. Ce financement a depuis permis au YMCA d’Écosse de consolider et de développer ce programme dans 10 autres communautés écossaises. En 2014, [Les YMCA du Québec](#) ont amorcé leur collaboration avec le YMCA d’Écosse dans le but d’adapter Plusone et ses résultats probants au Canada. Au début de l’année 2016, Les YMCA du Québec ont reçu un financement de cinq ans de Sécurité publique Canada pour mettre en œuvre le programme dans quatre villes à l’échelle du pays.

DESCRIPTION DU PROJET:

Le programme *YMCA Unplus Mentorat* se définit comme un programme de mentorat enraciné dans la communauté (mentorat traditionnel fondé sur un rapport entre un adulte et un jeune) et consiste un modèle établi doublé d’un ensemble de pratiques éprouvées en intervention, qui mobilisent la participation de jeunes à risque et les éloignent d’activités criminelles. Animé par des mentors bénévoles formés et accompagnés, Unplus place le jeune au cœur de son action, met l’accent sur les changements de comportements et sur l’établissement d’aspirations dans le but de créer des cheminements positifs afin d’aider le jeune à réaliser son plein potentiel.

Le programme vise les jeunes de 10 à 17 ans dont un noyau principal composé de jeunes de 10 à 14 ans. Les participants sont ciblés et recrutés au moyen d’un système de références qui suppose l’implication d’un ensemble varié de partenaires. Il est prévu que ce projet touchera directement 720 participants au cours de sa réalisation (quatre ans et demi). Les cohortes du programme Unplus comprennent 20 jeunes par année, chaque accompagnement s’échelonnant

sur un maximum d'un an. Le YMCA entend mettre en œuvre Unplus dans quatre villes, avec deux cohortes dans chaque ville pour un total de huit cohortes par année (160 cas au total par année, 40 cas par ville).

Le programme a pour objectif d'offrir une possibilité de mentorat aux jeunes qui en bénéficieront le plus, le recrutement s'effectuant auprès de jeunes qui correspondent à des critères précis, (par exemple ceux qui accumulent les facteurs de risques à la maison, à l'école et dans leur vie personnelle). Il s'agit de jeunes qui ont déjà eu affaire au système de justice pour les jeunes contrevenants ou qui présentent des risques à cet égard; des jeunes qui vivent dans les foyers d'accueil; des jeunes qui sont nouvellement arrivés au Canada; des Autochtones; des jeunes des minorités visibles; des jeunes de quartiers défavorisés; des jeunes qui présentent deux facteurs de risque ou plus (p. ex. des signes de toxicomanie, des relations avec des « gangs », des difficultés scolaires ou à la maison, etc.). Voici les principaux facteurs de risque dont le programme UNPLUS doit tenir compte et dont il tentera de réduire l'incidence chez les participants:

- perturbation, exclusion ou abandon dans un contexte scolaire;
- comportement violents et agressifs;
- conflit à la maison ou dans la vie familiale;
- toxicomanie et autres comportements à risque (association avec un « gang » ou participation en tant que membre d'un « gang », relations sexuelles précoces, etc.);
- absence d'un modèle adulte positif;
- fréquentations et comportements antisociales;
- faibles liens communautaires.

Les mentors bénévoles seront recrutés par l'entremise de partenariats communautaires et au moyen de mécanismes internes au YMCA. Les mentors sont des adultes et doivent posséder une expérience antérieure de travail auprès des jeunes, et plus précisément auprès des groupes de jeunes à risques. Les mentors obtiendront la formation nécessaire sur le modèle du programme ainsi que sur les approches de travail auprès des jeunes. Le jumelage sera établi entre un adulte et un jeune en fonction des intérêts communs entre le mentor et son protégé, et en fonction de considérations géographiques et culturelles. Un animateur de programme devra se charger du recrutement, de la sélection, de la formation et du soutien continu aux mentors.

La relation entre le mentor et son protégé durera jusqu'à un an, mais ne durera pas moins de neuf mois. Au cours de cette période, le mentor invite son protégé à participer à des activités régulières (sur une base individuelle ou en groupe) dans la communauté. Les activités sont déterminées en fonction d'un plan de développement mis au point par le mentor en collaboration avec l'animateur de programme, en tenant également compte des intérêts du jeune et de ce qui le motive. Dans sa phase initiale, les rencontres entre le mentor et son protégé ont lieu de façon intensive, soit à une fréquence de deux ou trois heures par semaine. Petit à petit, le nombre des rencontres diminue et celles-ci sont remplacées par d'autres activités communautaires et constructives auxquelles le mentor invite le jeune à participer. Ceci permet une transition en douceur vers d'autres programmes communautaires au terme de la première année, menant à la fin d'mentorat.

Enfin, voici les résultats attendus et mesurables du programme:

- À court terme: développement d'une relation positive et bienveillante entre l'adulte qui sert de modèle et le jeune, participation active et soutenue à des activités communautaires, variées et positives; diminution des fréquentations négatives et des mauvaises influences; réduction des risques de toxicomanie, baisse des conflits à la maison et dans la vie familiale, meilleure participation à la vie scolaire et rendement scolaire amélioré.
- À moyen terme: meilleure compréhension du lien entre les choix et les conséquences, nouvelles ambitions et augmentation de la confiance en soi et de la capacité de se réaliser, diminution des activités criminelles.

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES DU CONSEILLER/DE LA CONSEILLÈRE EN ÉVALUATION DE PROJET:

Le programme sera évalué sur une période de quatre ans et demi, et portera sur la participation d'environ 700 jeunes, 700 mentors adultes, les parents et les écoles respectives des jeunes ainsi que des partenaires communautaires qui travaillent auprès de ces participants. Le conseiller/la conseillère en évaluation aura comme principales tâches:

- Élaborer un plan de surveillance et d'évaluation du rendement, notamment définir la portée de la surveillance du projet.
- Élaborer un plan d'évaluation des processus et des impacts et déterminer quelles seront les sources et méthodes supplémentaires utilisées de collecte de données, en deçà et au-delà des données produites par le système de surveillance. Il est à noter que des programmes similaires du YMCA ont déjà recours à une base de données de surveillance complexe et que celle-ci sera adaptée à l'interne pour la cueillette de données et la gestion de cas dans le cadre du programme Unplus.
- Élaborer et choisir des indicateurs clés.
- Élaborer des stratégies visant à recruter et à conserver les participants du groupe de contrôle.
- Recueillir des données sur le projet dans les quatre centres de services au Canada, en collaboration avec les équipes de programme locales.
- Analyser les données.
- Rédiger les rapports (rapport semestriel de surveillance et d'évaluation du rendement, rapport annuel d'évaluation des processus et des répercussions et rapport final pour l'un et l'autre, assorti d'une analyse du rendement coût-efficacité).

EXIGENCES:

La personne retenue aura les qualifications suivantes:

- Une maîtrise (un Ph. D. constitue un atout) dans une discipline pertinente, notamment les sciences sociales ou les statistiques.
- Au moins sept ans d'expérience professionnelle au cours des 10 dernières années en ce qui concerne l'élaboration d'évaluations de la surveillance et des impacts d'un projet, ayant trait à des projets semblables auprès de groupes cibles similaires.

- Capacité de travailler en collaboration avec les employés de l'organisation et des bailleurs de fonds du gouvernement, les organismes et les comités partenaires.
- Bonnes compétences d'analyse et d'évaluation, tant par rapport aux approches quantitatives que qualitatives.
- Bonne expérience de mesure des changements dans les attitudes, les connaissances, les compétences, les comportements et les impacts de programme, y compris un critère d'attribution causale, par exemple un groupe de contrôle.
- Bonne connaissance et pratique de l'éthique ayant trait à l'évaluation de programme.
- Bonnes compétences de TI, notamment MS Office (Word, Excel, PowerPoint et Access) et des logiciels statistiques.
- Facilité d'expression dans les deux langues officielles.
- Disponibilité pour se rendre dans divers points de services à l'échelle du pays.
- La personne retenue devra être disponible pour toute la durée du projet, de l'automne 2016 au printemps 2020.

Les candidatures doivent fournir une courte proposition, notamment:

- Un curriculum vitae comprenant des renseignements de base sur la candidate ou le candidat; nom, adresse, personnes-ressources de l'entreprise de conseillers/conseillères ou de la personne, description de l'expérience et des qualifications pertinentes de l'entreprise ou de la personne, nom des principaux employés qui travailleront directement au projet, ainsi que la part prévue de leur contribution au projet.
- Les grandes lignes et l'échéancier (ébauche) du plan de travail dans lequel on circonscrit les éléments clés d'une bonne évaluation de la surveillance du rendement et des répercussions, qui détermine des cibles appropriées et atteignables et qui comporte des données précises sur les résultats à prévoir.
- Le résumé, dans les grandes lignes, de votre façon de prévoir le recrutement, la participation et le maintien du groupe de contrôle pour la portion de l'évaluation qui a trait aux impacts.
- Un budget sommaire qui décrit les dépenses associées aux responsabilités et aux tâches nécessaires pour l'exécution de ce mandat (le budget ne doit pas dépasser 325 000\$ - 20% pour la première année, 15% pour les années 2 et 3 et 25% pour les années 4 et 5).
- Des références d'au moins deux projets semblables réalisés au cours des six dernières années.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE DOSSIER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE AVANT LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016, À 17 H (HNE), À:

- Andrew Borrelli
Directeur, Développement national, secteur Réussite scolaire, Les YMCA du Québec
andrew.borrelli@ymcaquebec.org